

Robert Silhol

La dette, l'objet et la loi*

Trois mots, donc, dont il s'agit de saisir ou d'établir l'articulation. C'est une recherche dans laquelle je suis engagé depuis quelques années et qui prend son départ d'un travail sur *Malaise dans la civilisation* (1929) (1) dans lequel j'ai tenté de démontrer que le fameux «instinct de mort», *Todestrieb*, par quoi Freud expliquait à la fois tout le *mal* dont l'être humain était capable, mais aussi, et peut-être surtout, en quoi la «civilisation» réclamait des humains le sacrifice de leurs instincts--désirs, plaisir...appelez cela comme vous voudrez--, de démontrer, donc, en quoi Freud se trompait d'«adversaire» dans la mesure où, en définitive, ce à quoi il s'adressait, ce contre quoi il s'élevait était bien plus la «barre», soit notre incomplétude, qu'un quelconque instinct de mort en nous. Cette barre, c'est le terme que j'emploie, et il est déjà chez Lacan, c'est Freud lui-même qui l'avait découverte dès qu'il l'avait tracée entre conscient et inconscient, et il m'avait semblé important qu'on ne l'oublie pas malgré notre peu d'entrain à en reconnaître l'incidence sur nos vies.

De Freud à Lacan, il n'y avait qu'un pas, puisque ce dernier, notamment dans son *Séminaire VII sur L'Éthique* (1960), prenait *Malaise dans la civilisation* comme un des textes de son commentaire, commentaire en partie repris dans le *Séminaire XVI, De L'Autre à l'autre* (1969). C'est dans ce texte que je découvrais un approfondissement du débat concernant le sujet, l'objet et la loi à travers le fameux «objet petit *a*» mis en place par Lacan depuis quelques années. L'explicitation de ce mystérieux signe—en fait, pour moi, le *x* de l'«algèbre lacanienne»--est en partie donnée dans tout ce qui a trait au «Graphe» dans les deux séminaires cités ci-dessus et c'est là, justement que je trouve la notion de dette que nous avons choisi comme thème de réflexion aujourd'hui.

Cette «dette», qu'est-ce que c'est? Ce qui est certain, je le dis tout de suite, c'est qu'il y a un rapport étroit entre cette notion et celle de *jouissance*—signifiant dont le signifié est plus complexe ou plus riche qu'il n'y paraît—et ceci nous conduit au petit *a*. C'est là en vérité un curieux sigle dont le sens ne sera pas sans se préciser quelque peu au cours des années, passant, il me semble bien, d'une représentation du sujet à celle de l'objet, l'un en tout cas venant recouvrir l'autre pour plus de clarté, je trouve. Voilà pour mon titre. J'y ai inclus la «loi» afin d'indiquer le point visé par ma «démonstration», on va le constater.

A partir de là, le débat s'organise autour de trois questions, questions que nous venons de rencontrer dans les textes de Jean Bellemin-Noël et de Jacqueline Rousseau-Dujardin: Est-ce que je dois? Mais que dois-je? Et à qui?

I

Est-ce que je dois, ou plutôt—parce que, on le sait, ce à quoi «Je» renvoie n'est pas si facile à cerner, et même ne saurait être cerné sans un long travail—«Est-ce que je *doit*?» Ce n'est pas là une question à laquelle je peux répondre pour tout le monde et bien évidemment je ne peux à ce «sujet» que partir de ma propre expérience.

Pour entrer directement dans le vif de notre affaire, on dira tout de suite que ce que nous savons aujourd'hui sur ce que Freud a appelé «Surmoi», *Überich*, semble bien vérifier l'hypothèse d'une obligation—que pour le moment nous dirons indéterminée—qui incombe à chacun. Et dans le débat

*Communication faite au 16ème colloque du Centre d'Anthropologie Littéraire de l'Université Paris 7-Denis Diderot des 31 janvier et 1er février 2014.

sur le surmoi, naturellement, nous ne manquerons pas de remarquer qu'apparaît en première ligne l'idée d'angoisse, *Angst*. Ce n'est pas là, aujourd'hui, le sujet de notre discussion, et je n'appelle ce témoin à la barre que pour soutenir cette idée que chacun est redevable de...quelque chose, l'angoisse apparaissant lorsqu'il y a, disons, non-respect de règles que, justement, il importe de définir. On le voit, le problème est vaste, et il n'est pas simple, puisqu'il s'agira de dire de quelles règles il s'agit et quelle en est l'origine.

Premier pas en tout cas de notre recherche: cette idée d'une articulation entre *Angst*, surmoi et dette. Et pour ce qui est de «dette», déjà, et de sa relation avec le verbe ou le substantif «devoir», n'importe quel dictionnaire, sans le savoir nécessairement, inaugure le débat.

Mais d'abord, avant même d'entamer cette recherche, il faut dire un mot sur ceux pour qui il n'y a pas de dette, ceux ou celles qui affirment—cela arrive—ne devoir rien à personne. Sartre disait n'avoir pas de surmoi, ce qui, si on a lu *Les Mots*, peut prêter à sourire sans même qu'il soit besoin de prendre en considération son engagement, tout à fait moral je trouve, dans le combat politique. En un mot, on ne peut écarter l'idée que de telles déclarations *conscientes* masquent un déni inconscient. Que tous les êtres ne sont pas «débiteurs» de la même façon, cela ne fait guère de doute, mais le problème de nos déterminations ne saurait ainsi être écarté d'un simple revers de main. La question que posent nos déterminations—voilà le grand mot lâché et déjà se dessine l'hypothèse que je vais tenter de vérifier—mérite sûrement plus que cette affirmation têtue et sans doute faussement rebelle.

I

Laissant donc pour le moment de côté ce qui paraît bien être un déni qui ne peut guère s'analyser qu'au cas par cas, je reviens au problème de l'articulation de la dette et de l'angoisse. Partons de là. La relation entre devoir et *Ansgt* paraît facile à établir: l'angoisse comme peur du châtement; on peut penser à l'Enfer, on peut penser à la «castration» de l'Oedipe. Ici, la structure qui se présente est celle d'un contrat et il est facile d'expliquer la culpabilité comme conséquence du non respect de la parole donnée. Mais quelle promesse et quel contrat, et quels en sont les termes? Et puis un contrat entre qui et qui? Qui dit la Loi? Et ce qui surprend dès l'abord, si tant est que nous «devions» quoi que ce soit, c'est qu'on ne nous a pas demandé notre avis lors de la «signature». En tout cas, et cela ne fait pas de doute, nous n'avons pas le souvenir de nous être engagés. En un mot, ce qu'il est difficile de comprendre, c'est la justification de la sanction redoutée: pour non respect d'un contrat dont nous ignorons même les termes. Certes, ce contrat pourrait concerner une promesse faite de ne pas accéder à la connaissance, comme le veut l'*Ancien Testament* avec le mythe d'un péché originel, mais les raisons de l'oubli d'une telle promesse resterait encore à analyser, et parler de mystère ne saurait suffire. Dans le droit fil de cette interdiction incompréhensible de «savoir» se rencontre naturellement la triangulation oedipienne avec sa loi prohibant l'inceste et qui vaut aussi bien pour les filles que pour les garçons. Ici, la culpabilité regarde un désir qui concerne un objet interdit, et cela se comprend d'autant mieux que même sans parler d'inceste et de sexualité, la mère, dans un premier temps, figure tout à fait cet objet interdit (et même le sein, par exemple, que l'enfant peut désirer avaler, s'incorporer).

Nous ne sommes là plus très loin de la «barre» qui fonde la recherche en psychanalyse. Pour Freud, et pour Lacan ensuite, dans un champ qui n'est plus celui analysé avec justesse par Marx—pour qui la morale est un produit social, idéologique, superstructurel—, pour Freud, donc, apparaît un autre champ, plus universel encore que celui analysé par Marx et qui tout entier repose sur l'idée d'une perte originelle ou encore d'une incomplétude fondamentale. Avec *Malaise dans la Civilisation*, en 1926, Freud tente d'articuler loi, désir et culpabilité, et c'est le même débat que reprend Lacan dans deux de ses séminaires, au moins, en 1960 et en 1969, avec son introduction de l'Autre et de l'objet

petit *a*.

Au cours des années de séminaire, *Autre* recevra plusieurs signifiés, mais ce sera d'abord, notamment lors de la réflexion sur le pari de Pascal, un signe qui renvoie tout simplement à un autre signe, à savoir *Dieu*.

La structure que je vise pour en partir aujourd'hui est la structure originelle, celle que j'appelle d'un Autre. [...] Cet Autre, qui est justement le Dieu des philosophes, n'est pas si facile qu'on le croit à éliminer. (*Le Séminaire XVI, D'un Autre à l'autre*, 343 (4 juin 1969))

De la parole de ce Dieu dont parle Lacan à propos de Pascal à la «loi», il n'y a qu'un pas, et c'est, je pense, une première loi qui stipule que ma naissance sera liée à une perte, s'accompagnera de ce manque.

L'analyse articule l'objet *a* pour ce qu'il est, à savoir cause du désir, c'est-à-dire de la division du sujet, de ce qui introduit dans le sujet ce que le *cogito* masque, à savoir qu'à côté de cet être dont il croit s'assurer, le *a* est, essentiellement et d'origine, manque. (id, 344)

La *barre*, c'est cela: un manque dont tout va découler, soit, d'abord, mon désir de nier son existence, et ensuite ma fureur face à cette interdiction de complétude dont je suis l'objet, ce qui conduit en définitive à la terreur que cette même fureur ne soit retournée contre moi. Utilisant certains aspects de la relation d'objet pour prolonger le débat au-delà, j'ai déjà analysé ce mouvement d'une colère destinée à mon Autre ou à mes Autres pour tenter d'expliquer mon angoisse qu'à leur tour ils ne retournent cette colère contre moi.(2)

Mais n'allons pas trop vite et n'oublions pas qu'aujourd'hui nous parlons de la dette, ce qui est encore une manière de parler de la loi. C'est là, il semble bien, que nous pouvons ajouter à ou, au moins, clarifier, ce qu'il en est de la loi chez le Lacan de 1969 dans le séminaire qu'il intitula «De l'Autre à l'autre». Parlant en effet du mystérieux objet petit *a*, Lacan le voit «se substituer à la béance» et redoubler «la division du sujet en lui donnant sa cause» et ce raccourci demande commentaire. Voici tout le paragraphe:

Le *a* vient se substituer à la béance qui se dégage dans l'impasse du rapport sexuel, et il redouble la division du sujet en lui donnant sa cause, qui jusque-là n'était saisissable d'aucune façon, car le propre de la castration, c'est que rien ne peut à proprement l'énoncer, parce que sa cause est absente. A sa place vient l'objet *a*, comme cause substituée à ce qu'il en est radicalement de la faille du sujet. (347)

Il y a là plusieurs choses, mais si on lit avec soin cela va se résoudre à une idée essentielle: au-delà de «l'impasse du rapport sexuel», pour moi un aspect de la barre—on est toujours seul, le sujet est toujours seul--, ce qui est dit et même répété c'est que «la division du sujet», (3) sans cause et justement donnée comme telle au départ, n'est pas sans recevoir un substitut, soit l'objet *a* qui «vient à la place» de cette absence. Il y a la barre, sans cause parce qu'originaire, et cela très clairement désigne la solitude du sujet, toujours «barré», sa séparation d'avec le réel, le monde-là-bas, (4) mais il nous reste alors à comprendre comment cette séparation radicale peut être «redoublée». C'est à cette question que la présente communication tente de répondre. Est-il possible que, comme sujets, nous soyons deux fois coupés, deux fois séparés?

Eh bien, justement, oui, et c'est ce que nous dit ce paragraphe. Certes, si l'objet *a* est désormais vu comme cause lui aussi, on peut se demander ce qu'il en est de la première, l'originale, celle par quoi

tout a commencé à notre naissance et qui n'a pu que précéder l'autre, celle dont Lacan nous parle et que, dans un deuxième temps, il appelle *a*. Y aurait-il eu ici quelque confusion et l'orateur serait-il allé trop vite lors de son séminaire?

On ne peut savoir ce que savait Lacan à l'époque de son enseignement de juin 1969, ce dont il avait l'intuition sans que nécessairement tous les éléments de sa démonstration lui soient apparus de façon définitive ou ce qu'il savait et ne désirait pas dire, mais si nous voulons rendre son modèle tout à fait intelligible, bref comprendre de quoi il parle, il nous faut lever une ambiguïté, écarter une confusion possible.

La structure qui me paraît bien correspondre à la recherche engagée dans le séminaire sur «l'Autre et l'autre» demande, je pense, que nous distinguions deux temps: celui de la séparation, temps de la perte du monde-là-bas, et cela est à entendre comme la «division du sujet», division dont la cause peut être dite «absente» puisque cette coupure va de soi à la naissance, n'a d'autre origine que notre venue au monde. Ensuite, et c'est le deuxième temps, survient le petit *a*, soit ce qui se substitue, ou plutôt est substitué, à la faille du sujet, et cette fois, dit Lacan, il y a «cause», même si, pour moi, ce petit *a* qui vient occuper la béance, le vide rencontré au premier jour, n'est que le signe d'une cause sur laquelle pour le moment rien n'est dit.

Voilà donc, sur le mode abstrait, ce qu'a à dire Lacan, après Freud, sur la division du sujet et sur ce qui en découle, et on admettra que le modèle est assez simple. Ne s'agit-il pas là aussi en effet de la structure du langage faite de la distance entre signe et référent puis de la représentation de ce référent par le signe? (5) Une structure qui bien entendu renvoie aussi à celle de la métaphore.

Sans doute alors est-ce pour cette raison que l'on nous parle d'une division du sujet *redoublée*; l'intérêt porté par Lacan au langage apparaît bien ici: ma parole m'échappe, possède plus d'un sens que je ne connais pas, je ne sais pas ce que *je* dit. Après Descartes, et bien au-delà du *Cogito*, Freud. Aliénation du sujet et dimension symbolique de la parole.

Nous accepterons donc ce sujet deux fois «divisé», deux fois «coupé», et nous avons naturellement accepté d'emblée le statut de ce petit *a* qui est venu se substituer à la béance originale. Reste à comprendre son statut de «cause».

Mais sans doute à ce point une parenthèse est-elle nécessaire. Il faut en effet remarquer que la leçon que nous examinons--«Paradoxes de l'Acte Psychanalytique»--non seulement s'adressait à des psychanalystes, mais traitait du transfert bien plus que d'autre chose. Aussi n'est-il pas étonnant que ce qui fut exposé à l'époque ait concerné la relation du thérapeute à l'objet *a*. (6) Aussi fondamentale et riche qu'elle soit, cependant, cette direction risque de ne pas nous éclairer davantage sur ce qu'il en est du statut précis de l'objet *a*, statut que, en relation avec le thème choisi de la dette, je cherche précisément à établir. Le mieux est donc de revenir au modèle que j'essaie de construire.

Pour l'heure, nous avons un modèle à deux places: une *béance* et un *objet* dont la fonction est de se substituer à ce vide. On l'a sûrement compris, j'interprète le «vide» en question comme une conséquence de la «barre» freudienne entre moi et... le reste; c'est en effet une autre façon de parler de la distance qui sépare radicalement sujet et réel.

| ou | *a* ∞

C'est aussi une autre façon de parler de la *loi* dite *du père* et on voit tout de suite que cette histoire de deux places—choisie pour sa clarté—ne rend pas compte de la structure ici en jeu où, bien évidemment, se distinguent trois éléments, le sujet, l'objet et la barre. A notre naissance, tout simplement, une séparation s'opère entre mère et enfant qui déjà a fonction de «barre» ou...de Père de la Loi, instance tierce qui aurait dicté cette première règle fondamentale: nous sommes trois et non pas deux, ce qui bien sûr est juste. La formule est connue: «Tu ne réintégreras pas cet enfant en toi». Cette «coupure», Lacan, suivant fidèlement Freud en cela, l'a très clairement commentée. Voilà pour ce que j'appellerai la Première Loi. C'est sur cette structure que se constituera le triangle oedipien, et ce n'est pas rien; mais s'il n'y a rien à ajouter sur ce chapitre du désir oedipien, cela ne devrait en aucune façon nous dispenser d'aller voir—au-delà de l'Oedipe—ce qui se passe une fois que cette première loi a été dictée.

En un mot, mon problème, aujourd'hui, dans ce débat où nous tentons de cerner les causes de notre culpabilité, c'est que le recours à la «Loi du Père» ne nous aide guère à comprendre la genèse d'un *surmoi* en nous. Dira-t-on que nous serions coupables de désirer retourner au temps d'avant la naissance, au temps qui a précédé notre entrée dans le monde? Certes. Qu'un tel désir nous habite, pour ma part je n'en ai aucun doute, mais je ne pourrais en aucun cas en faire la source première d'une culpabilité originaire. Bref, je pense que notre *Angst* vient d'ailleurs; il doit y avoir «autre chose».

Ainsi en venons-nous à faire l'hypothèse d'une seconde «loi», pour moi beaucoup plus qu'un deuxième aspect de la première loi rencontrée, celle «du Père». C'est celle-ci que Freud ne distingue pas clairement—pas assez clairement—dans *Malaise dans la Civilisation* et c'est cela aussi que Lacan ne met que partiellement en lumière, voire trop souvent nous laisse confondre avec La Loi du Père telle qu'il l'entend.

Mais tout de même, il nous a laissé son «petit *a*» et son Graphe, soient un signe et une structure qui vont en définitive grandement nous aider à comprendre de quoi il parle et même nous permettre de compléter les quelques blancs qu'en poète il a laissé ça et là dans sa théorie. Car tout est là, souvent à l'état brut; il ne nous reste plus qu'à poursuivre son analyse.

Le petit *a*, ce n'est pas difficile, car Lacan n'en dit jamais autre chose que: c'est ce que *je* désire, un «je» à la troisième personne, je l'ai déjà signalé. (Bien sûr, parfois, il lui arrive de mélanger un peu les choses, les instances, si on veut être plus précis, et il dira qu'il s'agit du sujet (où on attendrait «objet»), ce qui n'est peut-être pas incorrect mais ne peut se comprendre que si accepte que ce signe renvoie au sujet-dans-sa relation-à-son-objet, puisqu'un sujet, pour la psychanalyse, ne saurait être défini hors de cette relation et n'est finalement que ce qu'il ou elle désire; là-dessus, et c'est l'essentiel du présent travail, je vais revenir. Oui, en définitive, c'était adroit de nommer ce petit *a* comme un *x* algébrique: son signifié restait toujours à définir et dépendait des avancées de la recherche dont rendait compte le séminaire et, finalement, oui, l'analyse.)

De la structure du Graphe, je retire que ma parole, mon désir, est aliéné, mais aussi que désir et parole me sont donnés, et que sans cet Autre qui donne, je—pas plus que *je*-- ne saurais exister. Ici l'Autre, celui du grand A, ce n'est plus Dieu mais mes parents tout simplement, ma mère d'abord-- c'est je crois le cas le plus général--, puis mon père. Ce n'est peut-être pas facile à dire, mais c'est comme ça! Telle est ma lecture du Graphe. Déjà, donc, outre le fait que Lacan revient utilement sur ce que tout le monde (?) aujourd'hui admet, à savoir que le désir n'est pas le besoin, le Graphe souligne utilement la «dépendance du sujet» et illustre le trajet de nos déterminations. (7) Si on exclut cependant certaines remarques faites comme en passant, il ne semble pas aller au-delà et rien de très précis n'est dit à propos de l'articulation du Graphe et de l'objet *a*.

Je n'ai pas oublié que nous sommes partis de l'angoisse et que notre «sujet» était la dette. Je viens de

dire que le sujet n'était en définitive que ce qu'il désirait, sans le savoir, naturellement. Le petit *a* de chacun, ainsi, on vient de le voir, c'est le *x* de son algèbre, ce après quoi il ou elle court, mais sans comprendre--je me répète--que ce après quoi il ou elle court n'est sûrement pas ce qu'il ou elle croit.

Et cependant ce n'est pas si simple, et c'est ici, je crois bien, que se situe le cœur du débat sur la Loi. J'ai parlé de la loi fondamentale, loi première disons, celle que l'image de la barre me paraît clairement représenter, comme d'une interdiction à laquelle il était impossible de surseoir, mais les «choses» ne s'arrêtent pas là, et on pourrait à présent parler de la Chose chère à Lacan, que ne sont pas les choses. (8) Cette Chose, que nous cherchons toujours et qui ne cesse de nous échapper, nous ne parvenons pas à accepter qu'elle nous échappe—être humain, c'est cela, et cela ne va pas sans problème! Et ça ne va pas sans problème parce que nous nous *imaginons* que l'espace qui nous sépare de la fameuse Chose, *das Ding*, peut être franchi, conquis, réduit et que cette conquête de l'impossible non seulement effacera la perte qui a accompagné notre naissance, mais mettra fin aussi à notre incomplétude. A ce point, on peut parler de *libido*, bref d'un furieux désir de vivre, désir «structurel», qui dans le détail, naturellement, varie avec chaque être, dépend de chaque histoire individuelle.

On le voit, il y a le générique, le structurel, et il y a l'individuel, et l'un ne doit pas cacher l'autre, l'Autre en vérité, dans sa deuxième acception, celle qui implique que nous fassions l'hypothèse d'une seconde loi. Je viens d'y faire allusion: après la Loi que nous impose la barre--(Premier) Autre, Père ou ce que vous voudrez—celle-ci: «Loi Numéro Deux», qui devrait avoir l'avantage de nous aider à définir avec plus de précision la nature particulière, personnelle, des désirs inconscients du Sujet, leur contenu, c'est-à-dire ce qui est aussi en jeu dans une analyse, voire ce qui, peut-être, devrait en faire l'essentiel en fin de course au moins. Mais si je dis «aussi» c'est également parce que je n'oublie pas cette deuxième dimension de l'analyse où entre en jeu notre relation à cet absolu dont je viens de parler, bref notre relation à l'Un idéal ou à la complétude, et c'est la même chose. Oui, ce n'est pas un hasard si le mot «*ideal*» revient si souvent sous la plume de Freud dans son travail sur la genèse du Surmoi. J'ai mentionné notre fureur de vivre, tension, je pense, vers un Objet idéal et comme tel inatteignable, mais que cependant il ne nous est pas possible de supprimer, de juguler, sous peine de mort. Et à ce point, oh! miracle, apparaît l'idée de *sublimation* qui va nous indiquer, sinon comment réduire le paradoxe d'une force irrépressible tragiquement tendue vers un Objet hors de portée, du moins comment nous en accommoder, peu ou prou, comment, oui, «faire avec». Face à la tâche impossible de «passer la barre», en effet, la structure merveilleuse de la métaphore, car c'est bien cela la sublimation, nous permet de contourner l'interdit par le jeu du remplacement d'un Objet Idéal *O* par un objet concret *o'*, mais dont la dimension est également symbolique. C'est là bien entendu la structure de la représentation, c'est-à-dire également du langage.



J'ai bien des fois fait ces petits croquis, cette représentation du trajet impossible du désir vers un Objet impossible et qui correspond tout à fait au trajet de la métaphore, de la parole, et bien sûr renvoie aussi à ce qui se passe dans le travail du rêve. Ces dessins illustrent le cheminement du «choix» d'un représentant symbolique de l'Objet. Il y a cependant des choses que ces croquis ne disent pas. 1) D'abord, rien n'est expliqué quant aux conditions de production de ce glissement, de cette substitution d'un objet concret (essentiellement) symbolique. Quelles sont les déterminations de ce détournement, de qui, de quoi est-il l'oeuvre? Bref, qui est aux commandes là-dedans? Et vous aurez peut-être compris que nous n'avons pas quitté le débat sur la dette. 2) Ensuite, et ce n'est pas

la moindre remarque, le schéma ne dit rien encore sur les conditions de la plus ou moins grande réussite du fameux détournement mis ici en oeuvre. C'est que nous ne devons pas nous «raconter d'histoires»: le deuil de la «barre» n'est pas possible absolument; quelle que puisse être notre sagesse analytique, nous continuons à désirer, et c'est tant mieux puisque c'est cela «vivre». (J'espère qu'on voudra bien excuser le caractère «pompeux» de cette dernière remarque.) Oui, nous continuons à désirer, *animés* d'une «poussée» irréprouvable, et c'est tout le caractère paradoxal de notre «situation» d'humains. Je le répète, si la béance ne saurait être «saturée», s'il n'y a pas d'abrogation possible de la Loi Numéro Un, nous nous débarrassons mal de notre nostalgie d'un Paradis Perdu et continuons de désirer. Sauf que l'on peut «bien» ou «mal» désirer! Et c'est bien là qu'intervient—idéalement—le rôle de la cure: il nous est possible de prendre en compte les conséquences concrètes de notre «détournement». C'est une affaire entendue, en ce qui concerne l'«infranchissabilité» de la barre, nous ne pouvons que faire semblant, mais la *sublimation*, le détournement dont parle Freud, n'est pas sans incidence sur nos vies, *et même en organise en vérité tout le concret*; c'est à cette dimension symbolique de nos conduites que la psychanalyse s'intéresse, et c'est de cela que parle notre débat sur la dette.

Je sais, nous n'avons qu'effleuré la difficile question des possibilités d'un deuil réussi de l'absolu, nous ne cessons de désirer être de l'autre côté, du côté du Réel, mais c'est là un autre débat que celui que nous avons pour aujourd'hui choisi. Pour l'heure, et pour revenir au thème de la dette, ce qui apparaît clairement c'est que si nous souhaitons comprendre quelque chose à nos conduites nous ne pouvons plus nous satisfaire d'une Loi unique. On voit bien, du reste, que tout est double ici, à double sens, et que l'objet *a*, qui a pu être une très bonne représentation du désir du sujet—désir du Un, de l'Objet idéal, de Dieu, bref d'éternité et de complétude—tient *aussi* la place de l'objet spécifique à chaque sujet, soit encore la place du contenu précis des désirs inconscients de chacun, leur dimension symbolique. Nous dirons donc en résumé qu'il y a deux aspects de la Loi :

Tu ne passeras pas de l'autre côté de la barre

mais aussi

Tu t'imagineras passer de l'autre côté...*de telle ou telle manière*,

avec, dans ce second cas de figure, la précision que si le passage n'est que symbolique il n'en est pas moins ce qui organise la conduite du sujet *dans la réalité concrète*, ce que Lacan, si j'ai bien lu, appelle «l'effet de signifiant sur le sujet».

Telle est, pour ce qui est de la métapsychologie, (9) si je résume, notre «situation»: d'abord *un interdit insurmontable*, Loi Première, fondamentale, que personne ne formule et qui nous est donnée à la naissance, fait tragiquement indépassable, *mais également*, ensuite, *accompagnant cette barrière*, un mode d'emploi du détournement symbolique (10) de cette première loi, structure de la représentation. C'est ce «chapitre» de la théorie psychanalytique qui nous intéresse aujourd'hui et ceci nous ramène au Graphe et à l'objet *a* et à la dette.

Le Graphe, quelles qu'en soient les imprécisions, illustre parfaitement le passage de la demande—que je vais appeler état zéro du Sujet—au désir de ce même Sujet, dès lors constitué (et aliéné). Le Sujet, soit l'enfant, le petit bébé, reçoit ses ordres d'ailleurs, et la constatation de cette évidence va constituer un des sens de cet Autre auquel Lacan a si souvent fait appel et dont le signifié a varié, ou plutôt a évolué, avec les années de séminaire. L'essentiel, quoi qu'il en soit, dès 1969, avec le Graphe, est dit, (11) et cet «essentiel» nous ramène à une relation simple, même si nous avons des difficultés à le reconnaître, soit la relation *déterminante* d'un sujet face à la Loi que j'ai appelée

Seconde. Le dette que nous avons, une des dimensions de cette idée en tout cas, est là illustrée dans cette relation: ce que *je doi(t)s*, c'est obéir à cette Loi Seconde. Qu'il n'y ait à cette obligation d'obéissance d'autre justification que ce simple fait que sans cette injonction: «Dis cela, fais cela, sois ainsi» je ne serais rien, et en tout cas pas un Sujet, assurément ne nous rend pas la tâche facile. En effet, si tant est que ma nature de Sujet aliéné m'est douloureuse, voire implique que je puisse être soumis à des «ordres» qui tendent à me détruire, qu'y puis-je puisque sans cela *je ne serait* rien (et on sait que parfois le cas se produit)? Ne sommes-nous pas là en présence d'une dette impossible à effacer? C'est ici pour moi que se situe toute l'importance de la découverte freudienne et de la lecture que Lacan en a faite: il y a bien un progrès de la connaissance. C'est dans une meilleure compréhension des mécanismes qui ordonnent nos vies que ce progrès réside, quels qu'en puissent être les pièges et les difficultés,

Je vais reprendre le schéma du Graphe et en donner ma lecture, mais avant cela je vais me demander où se situe dans la structure le fameux objet *a*, parce que cet objet, il faut tout de même le signaler, est bien ce me fait courir, ce qui accroche à son «hameçon» mon désir inconscient.

Tout à l'heure, j'ai placé l'objet *a* de l'autre côté de la barre, soit hors de portée, et c'est bien en vérité à cet endroit impossible qu'il se trouve. Reste que dans notre persévérance névrotique à vouloir le conquérir à tout prix nous ne cessons de lui trouver des représentants, des substituts symboliques, *sublimation* a dit Freud, trajet de O à o' dans un de mes dessins. Eh Bien! C'est dans ce trajet que se situe l'ordre donné au sujet de «faire» ceci ou cela, ce qui peut s'écrire: «Désire ainsi». (Que ce soit très exactement le trajet de la métaphore, c'est-à-dire de la parole du sujet, n'en éclaire que mieux notre lanterne, je l'ai dit.) Voilà donc la place du Commandement (12) qui conditionne notre dette, Loi Numéro Deux, et je vais tout de suite nous rassurer en précisant que si nous sommes là à en débattre c'est que l'ordre qui nous fut donné n'est pour la plupart pas si destructeur—et voilà le grand mot lâché! Pas si totalement destructeur du sujet donc...*mais tout de même* maître de ses névroses et c'est bien ce qui nous intéresse ici. Ce sera donc dans la mesure où l'ordre donné est destructeur—je passe ici du chaud au froid mais on sait qu'un être peut-être tout à fait détruit—que la recherche psychanalytique devra aider le sujet à échapper à cette injonction, soit à se débarrasser de cette dette si encombrante et qui nous colle à la peau.

De quoi est fait le Commandement—terme central de notre aliénation--, nous ne pouvons le deviner que si nous en connaissons l'origine, et je suis sûr que vous me voyez venir avec mes gros sabots: mes croquis pointent assez quels peuvent être les auteurs inconscients des ordres qui furent donnés et qui nous amenèrent à l'existence comme Sujets. Mais il y a cet adjectif, «inconscients», et il complique tout. Non seulement nous ne sommes pas dans un tribunal, mais la seule chose qui nous intéresse, je crois bien, c'est le sort de celui ou de celle qui a reçu les ordres, à savoir le Sujet. Et parce que ces ordres ne furent jamais consciemment donnés, dire que la dette d'obéissance est due aux parents non seulement est une généralité simpliste, mais surtout ne résout pas le problème de leur contenu. Il y a le fameux phallus, bien sûr, qui a tout à fait sa place dans la structure, mais cela demeure une notation générique qui ne nous éclaire pas suffisamment quant à ce qu'il en est du désir du Sujet dans ce qu'il a de particulier.

Nous arrivons donc aux ultimes questions, celle touchant d'abord ce que je dois, puis celle relative à ce que *je doit*, et à *qui*, que la première ne fait que masquer. Que doit ce *je-là*? Eh bien! Tout simplement obéissance à la Seconde Loi. Et ce que dit cette loi, le Graphe l'a très bien expliqué, c'est: «Désire» (peut-être plus simplement «Désire» que «Désire ainsi»), comme si le désir n'était rien d'autre que le seul fait de désirer, ou encore, comme si le désir n'était rien d'autre que son objet. Et dans un premier temps, on dira cela tout à fait exact; l'objet *a*, ce serait cela.

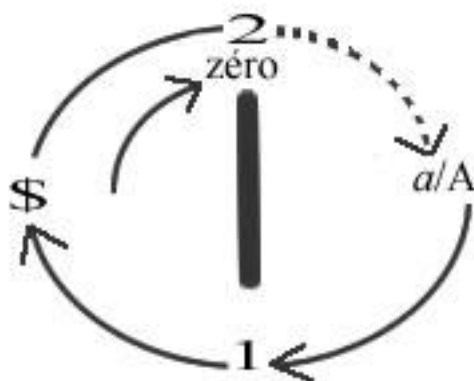
Pouvons-nous faire un pas de plus? Je le crois. Parce que, tout de même, ce petit *a* derrière la barre désigne un objet que nous pouvons penser spécifique. C'est la lecture que je fais. Pas seulement la

possibilité donnée au petit enfant, on pourrait dire concrète, matérielle, de désirer—comme dans le vide--, mais l'*indication* qui fournit à la pulsion un contenu précis, et quand je dis «indication», je veux dire «passage obligé», quelque chose comme un «ordre», bref ce qui est *signifié* au Sujet.

Ce contenu, c'est une évidence, dépendra de l'histoire particulière de chacun et ce sera ce que l'analyse aura mission de mettre en lumière, soit la lettre de notre Sujet. Ainsi, au-delà d'un désir originel et fondateur se profile une signification particulière et j'y vois une injonction inconsciente...qui a bien des ressemblances avec une demande inconditionnelle d'amour, soit non pas seulement: «Désire» ou «Aime», mais «Sois mon objet». Ou encore, et quel que soit le contenu spécifique de cet «Aime-moi», oui: «Aime-moi, même au prix de ta propre destruction». La voilà bien, la dette! Et voilà aussi, plus précisément identifié, le donneur d'ordre, soit le grand A, l'Autre du Graphe. Ainsi pouvons-observer, et cela me paraît désormais couler de source, que dans la structure, le grand A et l'objet *a* occupent la même place, l'un recouvrant l'autre, le donneur d'ordres et l'objet, ce qui revient très précisément à dire que mon objet *a* est le maître de mon désir. (13)

$$A = a$$

Telle est la lecture que je fais du Graphe: d'un état «zéro», à l'étape 1 où naît le Sujet qui va désormais désirer, en 2, comme on, soit l'Autre, le lui a signifié. (14)



NOTES

1. Voir R.Silhol, «Variations sur le thème du désir de Freud à Lacan», *Gradiva-Revue Européenne d'Anthropologie Littéraire*, Volume XII, n° 2, Printemps 2012. Sur le même thème, on pourra également consulter: «Malaise, mal être, ma lettre», *Psyart, An Online Journal*, 2012. (En anglais, sur l'oeuvre de N. Hawthorne). En vérité, ladite recherche prend même son départ plus tôt que cela; une esquisse du schéma que je tente de mettre ici sur

ped peut se lire dans mon travail sur les nœuds de Lacan, et notamment dans la deuxième partie, publiée au printemps 2007: «Comment ne pas se faire des noeuds avec les noeuds de Lacan» et «Du 'Sinthome' II (suite et fin, peut-être)», *Gradiva*, Vol. IX n°2, Automne 2006 et Vol. X n°1, Printemps 2007. Déjà, l'objet *a* me parassait bien être «présenté comme un résumé des déterminations du sujet», comme on peut le déduire de la recherche de Lacan sur le passage du nœud à trois à un noeuds à quatre.

2. Il s'agit des pages 1 à 3 et 18 de l'article de 2012 (en français) mentionné ci-dessus..
3. Je lis «en lui donnant sa cause» comme se rapportant à la division du sujet—la cause de cette division--, ce que «castration», ensuite, devrait permettre de vérifier. On l'a compris, je fais l'hypothèse que ce que l'écriture «poétique» de Lacan semble ici suggérer dans son ambiguïté c'est que l'apparition de l'objet *a*, qui vient se placer à la place de la béance, fonde ce même sujet—infondé jusque-là—mais dans ce mouvement toutefois l'aliène. Dans le schéma que je présenterai en conclusion comme le résultat de ma lecture du Graphe, j'appellerai ce redoublement de la division du sujet la Loi Numéro Deux.
4. Cf. sous la plume de Véronique Voruz et Bogdan Wolf : «Lacan's recognition of the irreducibility of the real» et «the real as immovable» à propos du *Séminaire XX, Encore*,(1973) (*The Later Lacan*, sous la direction de V.Vornz et B.Wolf, Albany: State University of New York Press, 2007, ix).
5. Voir R. Silhol, «C'est à quel sujet?», *Le Sens, Cahiers Charles V*, Université Paris7-Denis Diderot, décembre 1993, 171-193.
6. «Au terme de l'opération, il y a évacuation de l'objet *a* en tant qu'il représente la béance de cette vérité rejetée, et c'est cet objet évacué que lui-même, l'analyste, va représenter, de son en-soi, si je puis dire. Autrement dit, l'analyste choisit, à devenir lui-même la fiction rejetée.» (347-348)
7. Peut-être un paragraphe, difficile, de la leçon du 26 mars 1969, fait-il plus que cela et semble bien pointer dans quelle direction nous devons chercher quant à ce qui est ce que j'appellerai les «contenus» du désir; cela à vrai dire demanderait tout un article:

S'il reste ici quelque chose qui, quoique toujours agité dans mon discours, et particulièrement cette année, n'a pas encore pris sa pleine instance ...[jusqu'à]... Ceci est très précisément ce qui y introduit ce manque, cette barre, ce trou, qui peut se distinguer du titre de l'objet *a*.» (*Le Séminaire XVI*, 252)

8. Que «les choses» ne sont pas la «Chose», c'est un des thèmes brillamment développés par Lacan dans toute une partie de son séminaire de 1960 sur l'Ethique (*Le Séminaire VII*).

9. Pour ce qui est de la métapsychologie, car il est bien évident qu'on ne saurait oublier que « l'homme est le produit de ses rapports sociaux » (Marx) et qu'il y a aussi une dimension socio-historique à la loi. C'est bien du reste ce que Freud souligne également: « Chaque individu est une partie constitutive de nombreuses masses, lié de nombreux côtés par identification, et a édifié son idéal du moi selon les modèles les plus divers. Chaque individu a ainsi part à de nombreuses âmes de masse, celle de sa race, de la classe, de la communauté de croyance, de l'appartenance à un état, etc.» (*Oeuvres Complètes*, XVI, Paris : Presses Universitaires de France, 1991, 67-68.) La réflexion sur la loi, cette fois envisagée comme un «ordre symbolique» (Levi-Strauss), est aussi esquissée dans ma communication de 2009 au 26ème colloque international de littérature et

psychanalyse de Viterbe: «But what is Lacan's symbolic order?», *Literature and Psychoanalysis* (edit. Frederico Pereira), ISPA: Lisbonne, 2010, 3-10.

10. «Symbolique», est-il besoin de le préciser, parce que le saut dans le Réel ne se peut pas.
11. La même direction de recherche est du reste déjà indiquée lors du séminaire du 4 mai 1960 (*Le Séminaire VII*, «La Pulsion de mort», 243-256). On l'aura compris, c'est cette direction que je tente de suivre. S'imposerait ici une relecture attentive de ces pages importantes. J'en extrait deux citations, mais tout ce texte demanderait débat.

La prise de l'homme dans le champ de l'inconscient a un caractère primitif, fondamental. Or, ce champ, en tant qu'il est d'ores et déjà organisé, comporte une *Spaltung*, qui se maintient dans toute la suite du développement, et c'est par rapport à cette *Spaltung* que doit être articulé dans sa fonction le désir comme tel. (247)

[la pulsion de mort dans Freud] indique ce point que je vous désigne alternativement comme celui de l'infranchissable ou celui de la Chose. (252)

12. Là-dessus, le *Petit Robert* est on ne peut plus explicite: «Acte d'huissier, mettant un débiteur en demeure de satisfaire aux obligations d'un acte authentique.»

13. Ou encore que mon Autre ne me demande que de le désirer.

14. Voudrait-on une vérification supplémentaire? C'est le mérite de Lacan de nous inciter à relire Freud. Je pense tout particulièrement à quelques pages de «Psychologie des masses et analyse du moi» (*Oeuvres Complètes XVI*) où je trouve, principalement aux pages 50 à 52, les passages suivants, et dans lesquels j'ai souligné l'essentiel:

La tendance qui fausse ici le jugement est celle de l'idéalisation. Mais de ce fait il nous est plus facile de nous orienter; nous reconnaissons que *l'objet est traité comme le moi propre*. Dans maintes formes de choix amoureux, il saute même aux yeux que *l'objet sert à remplacer un idéal du moi propre, non atteint*.

[...] le moi devient de plus en plus dénué de revendication, de plus en plus modeste, l'objet de plus en plus grandiose, de plus en plus précieux; celui-ci *entre finalement en possession de la totalité de l'amour.de soi du moi*, si bien que le sacrifice de soi de ce dernier en devient la conséquence naturelle. *L'objet a pour ainsi dire consommé le moi*.

[...] tout ce que fait et exige l'objet est juste et irréprochable. [...] Toute la situation se laisse résumer sans reste en une formule: *l'objet s'est mis à la place de l'idéal du moi*.

[...] on peut ainsi décrire l'état amoureux comme celui où le moi se serait *introjecté l'objet*.

[...] le moi se modifie partiellement *selon le modèle de l'objet perdu*.

Un peu plus loin, pages 68 et 69, Freud parle également de l'«*installation de l'objet à la place de l'idéal du moi.*» et d'une «*nouvelle scène à l'intérieur du moi.*» ; la formule sera reprise par deux fois encore, aux pages 73 et 82.

On le voit, la relation entre l'objet et le moi—*Ich*, qu'il faudrait, je pense, traduire par «*je*»--est on ne peut mieux exposée ici et, au fond, la question par quoi se termine un de ces paragraphes--«l'objet est-il mis à la place du moi ou de l'idéal du moi?»--n'a pas vraiment lieu d'être: la réponse est dans les lignes qui précèdent où il apparaît bien, comme on l'a vu, je l'espère, que $a=A$.